



COMMUNIQUE

POUR LE MAINTIEN DE LA FORMATION AGRICOLE PUBLIQUE A MOISSAC !

Le mercredi 28 mars 2018, le directeur de l'EPLEFPA (Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole) de Montauban-Moissac reçoit les représentants des organisations syndicales de l'EPL. Il est alors question du transfert des formations adultes de Moissac à Montauban, suite à la décision de l'Éducation Nationale de ne plus mettre à disposition du CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) des locaux du lycée François Mitterrand de Moissac.

Surprise ! Le directeur annonce aussi le transfert des formations du LPAH (Lycée Professionnel Agricole et Horticole) de Moissac à Montauban, et donc sa fermeture !

Lors de la réunion du Conseil d'administration de l'EPLEFPA du 30 mars, le projet n'est pas présenté. La représentante du Service régional de la formation et du développement (SRFD) se contente de dénoncer la parution d'une interview, parue dans *La dépêche du Midi*, du Proviseur du LPA dans lequel il vantait la capacité à accueillir des jeunes en situation de handicap...

Le 5 avril, le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) et ses services, interrogés sur le sujet, n'ont pas démenti la perspective de fermeture du LPAH !

Tout s'est passé sans concertation, brutalement, dans le dos des personnels qui ne parviennent pas à y croire.

Le 9 avril, le Vice-président du conseil régional chargé de l'enseignement agricole, M. Vincent Labarthe, fait connaître à l'intersyndicale l'opposition du conseil régional Occitanie à ce projet pour lequel il n'a pas été concerté !!! En particulier au nom de l'aménagement du territoire, priorité présidentielle affichée...

L'intersyndicale dénonce les méthodes brutales de l'Administration du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, qui maltraitent à la fois les usagers et les personnels, exige le retrait immédiat de tous les projets de fermeture : du CFPPA, de l'Ulis (unité localisée d'inclusion scolaire) et du LPAH de Moissac.

Elle rencontrera l'autorité académique le 11 avril 2018 à cet effet¹. Elle appelle d'ores et déjà les acteurs locaux, les personnels et les usagers à se mobiliser pour faire reculer le Ministère de l'agriculture.

L'intersyndicale de l'enseignement agricole public de Midi-Pyrénées, 9 avril 2018

Contact : occitanie@snetap-fsu.fr / 06 23 02 29 37

¹ Le ministre, Monsieur Travert, sera lui aussi interpellé sur cette affaire le 10 avril 2018 dans le cadre d'une rencontre bilatérale avec le Snetap-FSU.